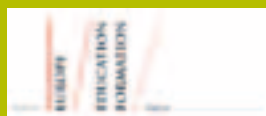




**Prendre soin au quotidien
des personnes âgées
souffrant de démence**

Guide de recommandations



PREAMBULE

Le projet qui a permis la réalisation de ce guide s'inscrit dans le programme européen « GRUNDTVIG ». Ce programme concerne l'éducation des adultes et permet la mise en œuvre de partenariats à l'échelle européenne.

Dans toute l'Union européenne, la question de la prise en charge des personnes âgées souffrant de démence¹ est présente. En effet, l'augmentation de l'espérance de vie s'est aussi accompagnée d'une recrudescence de ce type de pathologies.

Aussi, il est apparu intéressant d'envisager un partenariat à l'échelle européenne pour se pencher sur la façon dont les institutions abordent l'accompagnement de ce public.

Le Conseil général de Loire Atlantique, bénéficiant du réseau de son partenaire Hongrois a proposé au CEFRAS (Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins) de piloter un projet qui aborde cette thématique. Ainsi, le CEFRAS a convié deux EHPAD (L'Immaculée à Saint Cyr en Retz et le Clos du Moulin à la Chapelle Basse Mer) à prendre part au projet. Le partenariat s'est donc mis en place avec 4 autres pays de l'union européenne : La Roumanie, la Hongrie, La Suède et la Pologne.

Une visite préparatoire a eu lieu en janvier 2008 en Hongrie afin d'affiner les objectifs du partenariat et d'envisager l'organisation de cette coopération européenne. Il est apparu qu'il était important que chacun trouve sa place dans ce projet qui va s'échelonner sur deux années.

Pour chaque pays, des représentants d'institutions accueillant des personnes âgées souffrant de démence sont présents :

- France : représentants des deux EHPAD cités ci-dessus, un représentant du CEFRAS
- Roumanie : représentants du service social pour les soins et la protection infantile de la région de Covasna
- Hongrie : représentants de la maison de retraite de Matrahaza
- Sunne : représentant du centre de la mémoire de Sunne
- Pologne : représentant du centre thérapeutique et de bien-être de Przemysl

Cette visite préparatoire a permis de clarifier les attendus et d'insister sur le fait qu'il n'est pas question ici de considérer un pays comme apprenant par rapport à un autre, mais bien de partager nos réalités concernant la prise en charge de nos aînés et de considérer que chaque partenaire est susceptible d'apporter des éléments venant enrichir les perspectives d'accompagnement d'une population toujours grandissante.

Nous insistons par ailleurs sur le fait que ce type de partenariat sert avant tout à l'échange entre professionnels, des professionnels qui ont pu s'éloigner pendant quelques jours de leur quotidien de travail, pour prendre du recul sur leurs pratiques, porter un regard nouveau sur les besoins des personnes, et apprendre de nouvelles façons de travailler tant au service de la personne âgée qu'en concertation avec le reste de l'équipe.

Tous les professionnels du partenariat ont participé à l'élaboration du guide des recommandations, 6 chapitres ayant été choisis pour les illustrer :

- L'environnement des personnes âgées
- Les outils au service de l'accompagnement des personnes âgées
- L'accompagnement spécifique des personnes âgées souffrant de démence
- L'accompagnement des familles et des proches
- L'organisation du travail et la gestion du personnel
- La formation

Le guide est issu d'un véritable travail de coopération rythmé par des visites d'établissements, des échanges et débats, des présentations des systèmes de protection sociale dans chaque pays.

Nous avons pu observer des différences dans les systèmes de protection sociale et de politique pour les personnes âgées. En Suède ce sont les municipalités qui organisent et gèrent les établissements d'accueil et l'aide à domicile des personnes âgées. En Roumanie, Hongrie et Pologne, ce sont les Conseils Généraux qui ont cette compétence, ils gèrent la plupart des établissements même si quelques fondations créent également des services d'aide aux personnes âgées.

Nous avons également ressenti toute l'importance de l'histoire, de l'économie, de la culture et des traditions dans la mise en œuvre des politiques publiques mais aussi dans l'état d'esprit des citoyens pour accompagner les personnes âgées jusqu'à la fin de leur vie.

Enfin, l'espérance de vie n'est pas la même dans les pays du partenariat. Ainsi a-t-on pu observer que les problématiques de démence étaient relativement récentes – quoique grandissantes – dans les pays d'Europe centrale.

De même, les métiers d'accompagnement des personnes âgées sont différents en fonction des pays et de leur système de formation. Les rôles et les fonctions des professionnels ne sont pas les mêmes malgré les dénominations parfois similaires.

Malgré ces différences, nous avons constaté que l'on partageait des valeurs communes et un désir fort d'améliorer le quotidien de nos aînés.

Les échanges de pratiques nous ont permis de croiser nos regards sur l'accompagnement des personnes âgées. Il a d'abord fallu nous accorder sur un terme commun définissant le public concerné, celui de démence (plutôt que désorientation) a été retenu car il correspond à celui du DSM IV, classification utilisée par l'ensemble des partenaires européens.

Nous avons échangé sur les modalités de prise en charge, sur les difficultés rencontrées et les moyens mis en œuvre pour y faire face. Bien-sûr, nous n'avons pas fait l'économie d'un regard critique constructif. Après chaque rencontre, un bilan des pratiques était réalisé. Ce bilan permettait de rendre-compte des observations faites par chaque partenaire. Ce bilan partagé faisait l'objet d'un débat lors de la rencontre européenne suivante.

Nous avons pu observer notamment l'importance de la préservation des capacités physiques en Pologne et en Hongrie avec des équipements prévus à cet effet. En Suède, nous avons été fortement impressionnés par le travail portant sur le temps consacré au diagnostic (les personnes âgées sont suivies sur plus d'un an, ainsi que leur famille) afin de pouvoir déterminer de façon la plus précise possible les besoins des personnes âgées souffrant de démence.

Ainsi, le choix a été de dégager au fur et à mesure de l'avancement du projet des recommandations permettant d'orienter notre vigilance dans l'accompagnement des personnes âgées souffrant de démence. Il s'agissait pour nous d'orienter notre démarche vers un outil de conception pratique, abordable par les professionnels mais aussi les familles. Ce guide s'est construit dans un esprit de concertation. Chaque professionnel a participé à son élaboration, chaque recommandation a fait l'objet d'une validation afin que nous puissions tous utiliser cet outil tout en tenant compte de nos spécificités culturelles, sociales, économiques...

Ce guide peut être utilisé dans vos établissements afin de susciter des débats entre professionnels, afin de les amener à se poser des questions : tant sur leurs pratiques d'accompagnement des personnes âgées souffrant de démence que sur leurs pratiques de travail en équipe. En effet, le guide est destiné à ne pas oublier l'essentiel, à savoir : placer le bien-être de la personne âgée souffrant de démence au cœur de la démarche d'accompagnement et rester vigilant sur nos pratiques ce qui nous est apparu comme fondamental lors du partenariat européen.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce guide et tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à ce projet.

La délégation française

1 - Extrait de la Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil, concernant une initiative européenne sur la maladie d'Alzheimer et les autres démences, 22/07/2009 : « La démence est une régression des facultés intellectuelles dont le développement est généralement lent, qui affecte la mémoire, la réflexion et le jugement et peut détériorer la personnalité.

Les partenaires européens institutionnels

Europe

Agence Education,
Formation France



France : Conseil général de Loire-Atlantique

Suède : Conseil général de Värmland - Commune de Sunne

Pologne : Conseil général de Przemysl (Voïvodie des Basses Carpates)

Roumanie : Conseil général de Covasna (Transylvanie)

Hongrie : Conseil général de Heves

SOMMAIRE

Editorial	3
Penser un environnement qui facilite la vie quotidienne des personnes âgées souffrant de démence	5
Considérer l'environnement pour qu'il facilite le sentiment de sécurité	6
Créer un climat convivial et chaleureux	7
Les outils au service de l'accompagnement des personnes âgées	8
Connaitre la personne, son histoire, sa personnalité, ses désirs, sa pathologie.....	9
Définir un projet d'accompagnement pour la personne âgée souffrant de démence.....	9
Adapter sa communication aux besoins de la personne que l'on accompagne.....	10
Reconnaître et stimuler les capacités restantes.....	10
Accompagnement spécifique des personnes âgées souffrant de démence ...	11
Accorder une importance primordiale à la sécurité affective	12
Préserver le lien social	12
Considérer la personne souffrant de démence comme une personne à part entière.	13
Organiser les rythmes quotidiens de façon « routinière ».....	13
Accompagnement des familles (et des proches)	14
Écouter et accompagner les familles	15
Susciter la participation des familles dans l'accompagnement.....	16
Laisser sa place à la famille.....	16
Organisation de travail et gestion du personnel	17
Recruter du personnel qui considère et respecte les personnes âgées et apprécie de travailler pour elles	18
Favoriser le travail d'équipe, la concertation et le dialogue et donner des orientations clairement définies aux équipes	18
Maintenir au maximum la stabilité dans les équipes et la continuité du travail.....	18
Considérer le rôle phare du directeur dans l'animation d'une dynamique d'équipe	19
Favoriser et organiser la prise de recul	19
Formation	20
Aider les professionnels à comprendre pleinement la maladie et ses différentes étapes	21
Formation tout au long de la vie	21
Permettre aux professionnels d'avoir accès à une qualification.....	21

ÉDITO

Les progrès de la médecine et l'évolution des conditions de vie nous permettent de vivre plus longtemps et en meilleure santé que par le passé.

Cette évolution n'exclut toutefois ni la perte progressive d'autonomie à laquelle nous sommes tous susceptibles d'être confrontés ni l'augmentation de la part de la population désorientée. Cette réalité pose à notre société un réel défi en termes de services, de soins, d'accompagnement et d'hébergement.

Afin de répondre à ces besoins et de trouver des solutions adaptées, notamment aux dépendances psychiques, plusieurs pays européens ont fait le pari de la collaboration, des échanges de bonnes pratiques et de la confrontation des savoirs.

Le Conseil général, chef de file de l'action en faveur des personnes âgées de Loire-Atlantique et partenaire du CEFRAS, est partie prenante de ces réflexions et favorise la mise en réseau des professionnels œuvrant dans le champ de la gérontologie.

Conçu comme un guide de recommandations pour l'accompagnement et le soin des personnes âgées désorientées, le document que vous avez entre les mains est le fruit d'un travail partenarial de deux années qui a permis de recenser et mutualiser les bonnes pratiques observées dans les pays participant au projet.

Je compte sur vous pour en faire bon usage !

Gérard Mauduit,
Vice-président du Conseil général
de Loire-Atlantique, délégué Personnes âgées,
dépendance et handicap

ÉDITO

L'engagement du CEFRAS dans la dimension européenne fait partie des objectifs de notre centre de formation depuis maintenant une bonne dizaine d'années.

En 2001, une délégation d'administrateurs et de cadres du CEFRAS avait séjourné en Suède, à la découverte du système d'accueil, d'accompagnement et d'hébergement des personnes âgées et des personnes handicapées de ce pays, dans le cadre d'un programme LEONARDO.

En 2005/2006, nous avons participé à un projet organisé par le Conseil général de Maine et Loire, dans le champ de la protection de l'enfance, en lien avec la Hongrie et la Roumanie.

C'est donc dans cette même dynamique qu'en 2008, en partenariat avec le Conseil général de Loire-Atlantique et deux établissements d'hébergement de personnes âgées, nous nous sommes engagés dans ce projet élaboré dans le cadre du programme européen GRUNDTVIG ayant pour thématique la démence des personnes âgées.

A travers ces rencontres, ces réflexions, notre centre de formation contribue, à sa modeste place, à rapprocher les différentes cultures présentes dans l'Union Européenne et à bâtir un patrimoine commun autour des problématiques qui nous sont familières.

Nous en sortons toujours enrichis et cela nourrit les formations que nous mettons en œuvre.

Le guide des recommandations que nous vous proposons donne à voir de ce qui a été travaillé dans ce projet qui vient de nous mobiliser pendant deux années. Il est à concevoir comme un outil de réflexion au service des professionnels oeuvrant dans le champ de la gérontologie, auprès des personnes âgées souffrant de démence.

Paul HEULIN
Directeur général du CEFRAS

PENSER UN ENVIRONNEMENT QUI FACILITE LA VIE QUOTIDIENNE DES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE DÉMENCE



L'importance des contrastes-Suède



L'accueil d'animaux familiers : un facteur de bien-être

CONSIDÉRER L'ENVIRONNEMENT POUR QU'IL FACILITE LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

→ Adapter l'environnement aux troubles consécutifs de la démence (orientation, perception...) et éviter le sentiment d'isolement

L'environnement extérieur

- Permettre aux familles des résidents de visiter facilement leur proche grâce à une bonne accessibilité des institutions (transport public, implantation en centre ville...)
- Permettre aux résidents de circuler librement dans les jardins extérieurs tout en maintenant la sécurité (jardins clôturés)

L'environnement intérieur

- Favoriser les petites unités avec une décoration de type familial (comme à la maison)
- Utiliser les couleurs pour jouer sur les contrastes (WC, rampes, interrupteurs...)
- Éviter les baies vitrées qui engendrent des effets miroirs et des hallucinations
- Favoriser la circulation des résidents par des sols sécurisants (unité des couleurs entre les pièces, sans seuil de porte, libre d'obstacle...) rampes d'accès et couloirs larges
- Positionner les lits de façon à ce que les personnes se sentent en sécurité (placer les lits contre les murs par ex.)

Différents services au sein d'un même pôle

- Favoriser le maintien des repères de la personne âgée en regroupant différentes unités au sein d'une même structure (accueil de jour, accueil résidentiel, unité spécialisée) ce qui lui permet de rester dans la même institution quelle que soit l'évolution de ses besoins.

CRÉER UN CLIMAT CONVIVAL ET CHALEUREUX

→ Permettre à la personne de se sentir à l'aise chez elle, de rester active au quotidien et de favoriser les relations humaines

Des espaces incontournables

- Aménager des lieux de convivialité (avec fauteuils, tables, bancs...) pour favoriser les relations
- Aménager un jardin favorisant le désir de s'y investir et de s'y sentir bien, et s'y détendre (fleurs, potager)
- Considérer la cuisine comme un élément central de la vie quotidienne en l'aménageant de façon familiale

Des chambres personnalisées

- Encourager l'aménagement des espaces privés avec des objets personnels (photos, meubles...) ce qui permet de créer une atmosphère « comme à la maison »
- Optimiser l'espace des chambres pour permettre d'y intégrer un « petit salon » favorisant l'accueil des proches

Des petites choses à prendre en considération :

- Privilégier les lumières douces et naturelles (bougies, variateur de lumière...)
- Des plantes, décorations cosy, fontaines...
- Permettre à la personne de participer à la vie quotidienne (préparation du repas par exemple)
- Envisager l'accueil d'animaux qui peut participer au bien-être des personnes
- Encourager les couleurs chaudes (murs, sols...) pour créer une atmosphère chaleureuse

LES OUTILS AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

CONNAITRE LA PERSONNE, SON HISTOIRE, SA PERSONNALITÉ, SES DÉSIRES, SA PATHOLOGIE...

→ Identifier ses besoins en termes d'accompagnement

Des outils pour avoir une vision globale de la personne

- Formaliser l'histoire de vie de la personne accompagnée
- Évaluer la dépendance de la personne
- Évaluer les besoins de la personne
- Identifier les désirs, les souhaits de la personne

DÉFINIR UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA PERSONNE ÂGÉE SOUFFRANT DE DÉMENCE

→ Ajuster l'accompagnement à la singularité de chaque personne

Des outils pour accompagner

- Définir un projet personnalisé en équipe permettant aux professionnels de travailler avec des objectifs communs et de définir des moyens pour les atteindre
- Mettre en place des activités adaptées aux besoins et aux désirs de la personne âgée



Proposer des activités
adaptées
aux besoins-Pologne

ADAPTER SA COMMUNICATION AUX BESOINS DE LA PERSONNE QUE L'ON ACCOMPAGNE

→ Instaurer une relation dans laquelle la personne âgée souffrant de démence se sente bien

Une communication appropriée

- capter l'attention en se mettant à hauteur physique de la personne, en captant son regard
- prendre une voix calme et apaisante
- ajuster la distance physique aux besoins de chacun et selon le contexte (proximité, toucher...)
- accorder du crédit au discours de la personne âgée souffrant de démence en validant ses actions de communication verbale et non verbale
- faire des phrases courtes
- utiliser des mots simples
- Donner une information à la fois

RECONNAÎTRE ET STIMULER LES CAPACITÉS RESTANTES

→ Préserver l'autonomie et l'indépendance de la personne

Une attitude professionnelle à adopter

- Laisser la personne faire au maximum ce qu'elle peut réaliser elle-même
- Travailler en tenant compte des 5 sens de la personne (odeur de cuisine, évaluer la température de l'eau...)
- Utiliser l'imitation pour guider la personne dans ses gestes

Des équipements pour favoriser la mobilité

- Utiliser du matériel favorisant l'exercice physique
- Aménager des espaces favorisant l'activité physique
- Aménager des espaces favorisant la stimulation sensorielle (le jardin et ses odeurs, ses bruits...)

Utiliser des outils appropriés et disponibles pour la personne âgée

- Ascenseur, déambulateur, fauteuils roulant, cannes, rampes...
- Mettre en place une signalétique efficace
- Adapter les outils et le mobilier pour prévenir des risques quotidiens (meubles arrondis, cuisines et douches sécurisées)

Des activités

- Organiser des activités simples et faciles à reconnaître (mettre la table, balayer...)
- Organiser des activités de groupe (ballon, musique, chants, jeux...)
- Organiser des activités stimulant la mémoire
- Favoriser les gestes quotidiens qui stimulent des fonctions motrices (station debout pour les personnes en fauteuil, prendre les escaliers, gym douce...)
- Favoriser les activités destinées à améliorer la connaissance du corps, source de paix et de relaxation (bains relaxants, massages...)

Des objets médiateurs au service de l'expression et du souvenir des émotions

- Organiser des activités thérapeutiques avec des animaux, musicothérapie, art thérapie, dessins...
- Proposer aux personnes des peluches, poupons...

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DES PERSONNES ÂGÉES SOUFFRANT DE DÉMENCE



Une proximité qui rassure-Roumanie

CONSIDÉRER LA PERSONNE SOUFFRANT DE DÉMENCE COMME UNE PERSONNE À PART ENTIÈRE

→ Créer un climat de confiance entre la personne et les professionnels

Adopter une attitude de renforcement de l'égo.

- faire émerger les besoins, les souhaits et les capacités des individus
- renforcer l'estime de soi en engageant la relation (dire bonjour, accueillir, se présenter, confirmer les propos de la personne...)
- respecter les personnes que l'on accompagne
- donner un retour positif de ce que fait la personne

ORGANISER LES RYTHMES QUOTIDIENS DE FAÇON «ROUTINIÈRE»

→ des repères stables pour les personnes

- suivre une même organisation quotidienne (horaire, rythme).
- Alternier des périodes actives et calmes dans la journée (une activité manuelle puis un temps de détente.)



Cultiver le sentiment d'appartenance-Hongrie

ACCORDER UNE IMPORTANCE PRIMORDIALE À LA SÉCURITÉ AFFECTIVE

→ permettre à la personne de se sentir considérée, respectée

La posture professionnelle

- accompagner la personne avec empathie
- se mettre à la portée de la personne (au niveau du vocabulaire, du regard, du toucher..)

L'engagement des professionnels

- avoir choisi de travailler auprès de cette population
- composer une équipe la plus stable possible

PRÉSERVER LE LIEN SOCIAL

→ Permettre à la personne âgée de se sentir intégrée et renforcer son identité et son sentiment d'appartenance

Des activités sociales

- favoriser les activités en petits groupes pour faciliter les relations entre les personnes
- développer des activités ouvertes sur l'extérieur (sorties, vacances...)
- développer l'implication des familles dans les activités

ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES (ET DES PROCHES)



Des maisons pour
les familles-Pologne

ÉCOUTER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES

→ favoriser la continuité de leur présence et de leur investissement dans l'accompagnement de la personne âgée souffrant de démence

Être à l'écoute des familles et considérer le regard de la famille sur la démence

- se rendre disponible
- faire preuve de respect vis-à-vis de la famille
- mettre en place une écoute par un professionnel de l'établissement si besoin
- encourager la discussion sur la vie passée du résident
- considérer les demandes de la famille

Informier les familles

- sur les caractéristiques du vieillissement et de la démence
- sur les attitudes et méthodes d'accompagnement, les voies du bien être...
- leur rôle dans la vie de la personne âgée
- sur les évolutions possibles de l'état de santé de leur proche.
- sur les réseaux locaux, leurs actions auprès des familles (associations, CLIC, maison des aidants...)

Mettre en place des services pour les familles

- offrir la possibilité de dormir et de prendre un repas dans l'établissement

SUSCITER LA PARTICIPATION DES FAMILLES DANS L'ACCOMPAGNEMENT

→ impliquer la famille dans le projet d'accompagnement

Les activités quotidiennes

- sur les évolutions possibles de l'état de santé de leur proche.
- sur les réseaux locaux, leurs actions auprès des familles (associations, CLIC, maison des aidants...)

La connaissance de la personne âgée

- associer la famille dans la reconstitution et la formalisation de l'histoire de vie

LAISSER SA PLACE À LA FAMILLE

→ lui permettre de se sentir toujours « la famille » et donner du sens à sa présence

Intégration de la famille dans la vie de l'établissement

- accepter la présence de la famille et des proches de la personne
- accueillir la famille de façon conviviale (café, climat ouvert de bienvenue permanente, horaires libres pour les visites...)
- offrir la possibilité de prendre un repas, de passer une nuit...

Le rôle des professionnels à côté de la famille

- Ne pas prendre la place de la famille, ne pas s'immiscer dans son histoire
- Respecter la vie de chacun sans jugement

ORGANISATION DE TRAVAIL ET GESTION DU PERSONNEL

RECRUTER DU PERSONNEL QUI CONSIDÈRE ET RESPECTE LES PERSONNES ÂGÉES ET APPRÉCIE DE TRAVAILLER POUR ELLES

→ assurer un engagement des professionnels sur leurs missions d'accompagnement

L'engagement des professionnels peut passer par :

- recruter un personnel en identifiant les motivations et l'engagement professionnel
- favoriser l'implication dans la mise en œuvre de méthodes d'accompagnement simples et adaptées à chacun (en s'adressant aux personnes en les appelant par leur nom)
- établir un sentiment d'appartenance à une « communauté » afin d'assurer le besoin basique d'être intégré à la vie sociale

FAVORISER LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, LA CONCERTATION ET LE DIALOGUE ET DONNER DES ORIENTATIONS CLAIREMENT DÉFINIES AUX ÉQUIPES

→ développer la cohérence de l'accompagnement des personnes

Des outils au service du travail en équipe

- accompagner les professionnels dans l'appropriation du projet d'établissement
- inscrire l'équipe dans une démarche de formalisation des projets individuels des résidents
- fixer des orientations pour un temps défini, par l'élaboration d'un contrat d'équipe par exemple

Des réunions et procédures

- organiser des réunions régulières et formelles entre professionnels et ce, pour discuter des problématiques et envisager des solutions, des actions...
- organiser un programme d'intégration des nouveaux professionnels (procédure d'accueil, projet d'établissement, visite...)

MAINTENIR AU MAXIMUM LA STABILITÉ DANS LES ÉQUIPES ET LA CONTINUITÉ DU TRAVAIL

→ favoriser les repères au service des résidents

L'engagement des professionnels pour :

- établir des équipes de professionnels constantes (en essayant de maintenir dans la mesure du possible la même équipe par unité)
- préserver et encourager la pluridisciplinarité au sein d'une équipe de travail
- développer l'interaction humaine (en portant attention aux professionnels, en recherchant avec eux des réponses aux difficultés rencontrées...)

CONSIDÉRER LE RÔLE PHARE DU DIRECTEUR DANS L'ANIMATION D'UNE DYNAMIQUE D'ÉQUIPE

→ garantir la mise en œuvre du projet institutionnel

La posture de manager

- investir la fonction de direction en maintenant une proximité avec le personnel
- adopter une attitude positive et constructive
- impulser une dynamique de co-construction
- prendre le temps d'informer, d'impliquer les équipes dans la mise en œuvre d'une réflexion en lien avec les projets institutionnels (ex : architecture)

FAVORISER ET ORGANISER LA PRISE DE RECUL

→ donner du sens aux pratiques, éviter l'isolement des professionnels et prévenir l'épuisement professionnel

Des méthodes managériales à développer

- organiser des réunions d'équipe
- programmer des séances d'analyse des pratiques
- planifier des formations régulières
- maintenir la pluridisciplinarité des équipes
- favoriser le travail en binôme permettant aux professionnels de « passer le témoin »

Des professionnels au service des professionnels

- développer les missions d'écoute et de coaching d'un professionnel au service du personnel au sein de l'établissement
- favoriser l'engagement et la proximité du directeur auprès des équipes dans la mise en œuvre des projets d'établissement.



FORMATION

AIDER LES PROFESSIONNELS À COMPRENDRE PLEINEMENT LA MALADIE ET SES DIFFÉRENTES ÉTAPES

→ fournir des outils aux professionnels pour accompagner les personnes âgées dans la progression de leur maladie et prévenir de l'usure professionnelle

Des formations pour

- connaître les différentes formes de démence et leur évolution (aspects théoriques)
- apprendre les gestes et les méthodes d'accompagnement (protocoles) spécifiques adaptées aux besoins des personnes en fonction de leur maladie (aspects pratiques)
- apprendre des méthodes visant à accompagner les résidents pour maintenir leurs capacités restantes

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

→ permettre la prise de recul et l'actualisation des connaissances

- conférence en équipe et lectures qui permettent l'acquisition de davantage de connaissances qui peuvent être partagées avec les autres (Idée de dissémination du savoir)
- formation continue selon les besoins des professionnels

PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS D'AVOIR ACCÈS À UNE QUALIFICATION

→ améliorer la qualité du service rendu aux résidents

- formation initiale : qui forme à un métier
- pluridisciplinarité au service de l'accompagnement



LE CALENDRIER DES VISITES

Réunion préparatoire à Eger (département de Heves en Hongrie) :

29 et 30 janvier 2008

Les rencontres transnationales : 5 pays partenaires, 5 séminaires

- FRANCE : Nantes – La Chapelle-Basse-Mer – Saint-Cyr-en-Retz
Département de Loire-Atlantique
du 20 au 22 octobre 2008
- POLOGNE : Przemysl – Voïvodie des Basses Carpates,
du 22 au 24 avril 2009
- SUÈDE : Sunne – Comté de Värmland,
du 21 au 23 septembre 2009
- ROUMANIE : Sfantu Gheorghe – Département de Covasna (Transylvanie),
du 22 au 24 mars 2010
- HONGRIE : Parad – Département de Heves,
du 30 juin au 3 juillet 2010

CONTACTS EN FRANCE

Conseil général de Loire-Atlantique

3 quai Ceineray – BP 94109 – 44041 Nantes cedex 1

Tél. 02 40 99 16 90 - www.loire-atlantique.fr

CEFRAS (Centre de Formation et de Recherche à la Relation d'Aide et de Soins)

14 Bd Winston Churchill – 44100 Nantes

Tél. 02 51 86 24 13

EHPAD « L'immaculée »

10 rue de l'Eglise – 44580 Saint-Cyr-en-Retz

Tél. 02 40 21 41 67

EHPAD « Le Clos du Moulin »

1 rue de Galerne – 44450 La Chapelle-Basse-Mer

Tél. 02 40 33 32 80

Avec l'appui du Cabinet Coiffard

Tél. 02 41 57 87 87



Conseil général de Loire-Atlantique

Service Tourisme et Relations Internationales

3 quai Ceineray – BP 94109 - Nantes cedex 1

Tél. 02 40 99 17 39 - Courriel : jocelyne.leparoux@loire-atlantique.fr

Site internet : loire-atlantique.fr

Mise en page et impression : Conseil général de Loire-Atlantique

Crédits photo : Fotolia (couverture)

Septembre 2010